

A Pontivy, le 14 décembre 2020

M Le Maire  
Mairie de Pluméliau  
4, place du GI de Gaulle  
56310 PLUMELIAU BIEUZY

Objet : Avis SCOT – Déclaration projet entreprise MAREL

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité l'avis du SCOT sur la déclaration de projet concernant l'entreprise MAREL.


Le Comité SCOT s'est réuni le 10 décembre pour instruire cette déclaration.

A la lecture du dossier fourni, il a décidé d'émettre un avis défavorable – jugeant **incompatible avec le SCOT renvoyant la responsabilité économique à une discussion intercommunale (compétente dans ses statuts) pour poser les projets économiques sur un territoire et l'obligation d'effectuer les compensations de surfaces au niveau intercommunal (il manque 7 000m<sup>2</sup> en phase 1 sur la commune de Pluméliau - au sein de cette catégorie de zone, à savoir Zone d'intérêt SCOT).**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sentiments distingués.

Claude VIET

Président



SYNDICAT MIXTE  
DU PAYS  
DE PONTIVY